

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article11612>

Lancement du "Grand Paris" de la sécurité

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : lundi 14 septembre 2009

Spyworld Actu

Depuis ce lundi matin, l'ensemble des forces de police ainsi que des sapeurs-pompiers, de Paris intra muros et de la petite couronne, est placé sous l'autorité du préfet de police, soit 45 860 hommes et femmes.

Le préfet de police de Paris, [Michel Gaudin](#), pourrait bien devenir "l'homme le plus puissant de France". A compter de ce lundi matin, ses pouvoirs en matière de [sécurité](#) et de circulation routière sont en effet géographiquement élargis, au détriment des autres préfets et des directeurs de la sécurité publique des départements de la petite couronne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Des effectifs gérés depuis l'île de la Cité

Désormais, la [Préfecture de police de Paris](#) (PP) gèrera elle-même les déplacements des effectifs de police en tenue, non seulement intra muros, mais également dans les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94). "Lors des [émeutes de 2005 en banlieue](#), les forces présentes à Paris n'avaient même pas pu passer le périphérique, fait-on valoir à la PP. Nous devons raisonner à l'échelle du bassin de délinquance".

Exit donc la Police urbaine de proximité (PUP) et les Directions départementales de la sécurité publique (DDSP). Place à la "Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne" (DSPAP), forte de 26 000 fonctionnaires.

Une police de la circulation inter départementale

Dans ce domaine également, les compétences de la PP sont accrues. Des unités interdépartementales (5155 fonctionnaires) peuvent désormais être envoyées très en amont du périphérique sur les "axes structurants" (autoroutes, nationales mais aussi départementales très fréquentées) pour faciliter l'écoulement du trafic. Les compagnies autoroutières des CRS passent sous l'autorité fonctionnelle du préfet de police. Du même coup, la chasse aux chauffards devrait être renforcée.

Un service de renseignement "parisien"

La [toute puissante DCRI](#) (Direction centrale du renseignement intérieur), [fusion des RG et de la DST](#), reste compétente sur l'ensemble du territoire pour lutter contre le terrorisme, mener la lutte de contre espionnage ou préserver les intérêts des grands groupes français. Mais Paris demeure un cas à part. La capitale conserve en effet sa propre Direction du renseignement (832 fonctionnaires), rattachée au préfet de police. Pour faciliter les échanges avec la DCRI, implantée à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), une "interface" (bureau de coordination) a été créée sur l'île de la Cité.

Le cas particulier de la Police judiciaire (PJ) et des sapeurs-pompiers

Les 8300 sapeurs pompiers de statut militaire et la police judiciaire (PJ) étaient déjà placés sous l'autorité du préfet de police dans les départements de petite couronne. Mais à l'occasion du "[Grand Paris de la sécurité](#)", certaines activités de la PJ devraient être redéfinies : celle-ci aura ainsi un rôle de coordination avec tous les services impliqués dans la lutte contre le trafic de drogue.

Lancement du "Grand Paris" de la sécurité

"Logique" pour le syndicat d'officiers Synergie, "cohérente" pour le Syndicat des commissaires de la police nationale (SCPN) : cette réforme administrative a suscité l'adhésion des troupes de terrain mais pas de toute la hiérarchie policière. Elle a même été acquise de haute lutte, au terme d'un bras de fer entre deux hauts-fonctionnaires, proches du chef de l'Etat : d'une part, le préfet de police de Paris, Michel Gaudin, concepteur du projet et, d'autre part, Frédéric Péchenard, le directeur général de la police nationale, favorable au statu quo. Pour des raisons administratives, historiques et politiques, les relations entre la place Beauvau et la préfecture de police de Paris ont toujours été teintées de méfiance.

Cette évolution pourrait préfigurer un élargissement des pouvoirs du préfet de police de Paris à l'ensemble de la région l'Ile-de-France, soit quatre départements supplémentaires, l'Essonne, la Seine-et-Marne, le Val-d'Oise et les Yvelines. Un nouveau combat homérique se profile déjà dans les rangs de la préfectorale.

Post-scriptum :

<http://www.lexpress.fr/actualite/so...>